

« Ne zappez plus, imaginez votre télé ! »,

Un concours d'idées pour les lycéens,
proposé par Cap Canal, la chaîne de télévision pour l'éducation, et
organisé dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias
dans l'école

Concours ouvert jusqu'au 7 mars 2008



Vous en avez assez des émissions à la Fogiel-Ardisson-Ruquier, avec un public en carton qui applaudit et rit sur commande ?... Alors **donnez votre avis et imaginez un nouveau concept d'émission.** Nous réaliserons et diffuserons le projet le plus original.

Cap Canal

Adresse postale : Hôtel de Ville – 69205 Lyon cedex 01

Les subsistances – 8 bis quai St-Vincent – 69001 Lyon

Contact : 04 72 10 24 71 – capcanal@mairie-lyon.fr – www.capcanal.com

Le concours

➤ Les objectifs

Vous faire réfléchir sur ce que la télévision vous offre et vous faire imaginer des alternatives. Quels sujets aimeriez-vous davantage voir traités à la télévision, à qui choisiriez-vous de donner la parole, quelle formule adopter pour sortir des schémas habituels et des émissions formatées?

Vous impliquer dans la démarche de notre chaîne qui croit qu'« Une autre télévision est possible », et qui essaye de le montrer au quotidien. Nous souhaitons que vous nous aidiez à imaginer de nouveaux concepts d'émissions, originaux et inédits. Ces émissions devront passionner le plus grand nombre, en étant diffusés à une heure de grande écoute ! Cette émission devra traiter d'un thème qui vous préoccupe, ou qui est mal représenté à l'écran. Ce peut être une question de société qui fait débat aujourd'hui : la politique, les sciences, l'environnement, la musique, les médias, etc. Tous les thèmes peuvent être traités, quitte à établir des passerelles entre eux, dans une même émission, si vous le jugez bon. Nous sommes ouverts à toutes vos trouvailles. Seules contraintes : cette émission doit respecter les règles de l'audiovisuel, du montage du projet à sa réalisation (voir le règlement du concours).

➤ Pour commencer...

Choisir un sujet : Qu'est ce qui vous intéresse ? De quoi auriez-vous envie de parler ? Qu'est ce qui, selon vous, n'est pas assez traité, ou pas comme vous le souhaiteriez, dans les émissions de télévision ? Quelles questions de société font débat actuellement ? Sous quel angle aborder ce sujet ? A qui s'adressera-t-il ? Au grand public, ou à un public spécialisé ?

Choisir les personnes, faire une recherche : Qui décidez-vous d'inviter pour intervenir dans cette émission ? Qui correspond le mieux au thème dont vous souhaitez parler ? Connaissez-vous un spécialiste de la question ? Y a-t-il également des gens proches de vous, concernés qui pourraient témoigner, apporter leur point de vue ?

Réfléchir au format de l'émission : Quelle formule choisissez-vous, privilégiez-vous le reportage ? Le débat de fond ? Quelle durée pour cette émission ?

Par exemple *Cap Infos*, le magazine de l'éducation que propose Cap Canal, se découpe en quatre parties : une introduction d'une dizaine de minutes, suivi d'un documentaire de 26 minutes, un débat approfondi d'une vingtaine de minutes, puis enfin l'interview d'un invité venu d'ailleurs, dont le regard décalé éclaire le sujet traité.

Ecrire un séquenceur (voir définition, article I) : comment précisément se déroule l'émission ?

Pour vous inspirer, vous pouvez regarder attentivement une émission à la télévision que vous appréciez. Observez comment elle est rythmée (alternance interview, reportage, analyse...), et quels sont les ingrédients qui, selon vous, en font une bonne émission. N'hésitez pas à vous inspirer de ce qui existe ou existait mais n'oubliez pas d'être **IMAGINATIF**.

Le site de l'**Ina** regorge aussi d'archives d'émissions, qui peuvent vous inspirer.

Vous pouvez aussi regarder les émissions de Cap Canal à la télévision, si vous avez le câble, ou sur son site Internet (www.capcanal.com) rubrique Vidéos, Cap Infos primaire, Cap Infos secondaire, Allée de l'enfance, Cap Sup.

➤ **Le règlement**

Article 1 : le concours

Article 2 : les candidats

Article 3 : les inscriptions

Article 4 : le jury

Article 5 : les prix

Article 6 : les droits réservés aux organisateurs

Article 7 : acceptation du présent règlement

ARTICLE I : le concours

Cap Canal, la chaîne de télévision pour l'éducation, organise un concours d'idées dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'école, qui se déroule du 17 au 22 mars 2008 en France, et dans le cadre de la quinzaine thématique de la chaîne, axée sur les médias. Le travail, rendu à l'écrit, devra obligatoirement être la préparation du concept d'une émission.

Le concours s'adresse à des équipes d'au moins trois personnes.

Chaque envoi comporte un dossier de 25 pages :

- Expliquer la raison d'être de l'émission, les raisons qui vous ont poussé à choisir de faire cette émission et pas une autre (= la **note d'intention**, à faire sur une ou deux pages).
- Résumer le contenu de cette émission (= le **synopsis**, sur 15 lignes maximum).
- Présenter, de manière exhaustive le déroulement de l'émission, séquence par séquence (= le **séquentier**).

Exemple :

Séquence 1

durée	contenu	nature	lieu
2 mn	le présentateur introduit l'émission et lance le 1 ^{er} reportage	plateau	studio

Séquence 2

Etc.

- Faire une recherche sur les personnes qui interviennent au cours de l'émission et justifier leur présence ou leur intervention par rapport à leur parcours professionnel, la parution d'un ouvrage, leur spécialisation, etc.
- Détailler les outils nécessaires pour réaliser l'émission (ex. un studio, des éléments de décors, une ou plusieurs caméras, etc.)
En dernière page du dossier, indiquer les renseignements suivants : le nombre des participants, le nom et l'âge de chacun d'entre eux, leur adresse mail et le cas échéant le nom de l'établissement ou de la structure de loisirs, le nom et les coordonnées du professeur ou de l'animateur encadrant.

Les lieux de ressources susceptibles d'apporter une aide :

-le CRDP de Lyon, et, en son sein, CERISE, le Centre d'étude et de ressources pour l'image et le son dans l'enseignement.

Contact : 04 72 00 76 00

-le Centre régional d'action cinématographique de Valence.

Contact : 04 75 82 44 11

-le Centre audiovisuel de Grenoble. Contact : 04 38 49 85 88

-le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) : <http://www.clemi.org/spe1.html>.

Contact : 04 72 00 75 87 ou clemi-crdp@ac-lyon.fr

Le Théâtre Nouvelle Génération, à Lyon (Vaise), partenaire de l'opération, est également un lieu ressources, auprès duquel glaner des idées. Contact : Véronique Chante – 04 72 53 15 14 / veronique.chante@tng-lyon.fr

Des places pour les spectacles du « parcours lycéen », opération proposée par le TNG, seront offertes aux premiers groupes qui s'inscriront au concours.

Certains de ces spectacles peuvent en effet apporter des éléments de réflexion, pour nourrir votre travail, sur des sujets susceptibles de vous intéresser : les questions de l'initiation, de la construction de l'identité, de la popularité, du rapport au corps. 6 spectacles seront diffusés dans la période impartie du concours : **Le voyage de Pierre l'heureux** (25 et 26 octobre 08), **Yaël Tautavel ou l'enfance de l'art** (du 10 au 18 novembre 08), **Faust** (6 et 7 décembre 08), **La petite insomnie** (8 et 9 janvier 08), **Festival Ré-Génération** (10 et 11 janvier 08), et **Assoiffés** (25 janvier 08).

Par exemple l'on peut constater que dans le spectacle vivant, chaque spectateur peut interpréter librement ce qu'il voit, trouver ses propres réponses. En revanche certaines émissions du petit écran livrent des réponses toutes faites, conformes à une norme édictée par ces mêmes personnes du petit écran...

ARTICLE II : les candidats

Ce concours est ouvert à tous les lycéens de la Région Rhône-Alpes. Il doit être réalisé par un groupe de 3 personnes minimum : groupes d'amis ; classes ; structures de loisirs...

ARTICLE III : inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes à partir du **1er octobre 2007**.

Pour que votre inscription au concours soit valide, il faut impérativement nous envoyer un mail de confirmation, attestant de votre participation au concours, et indiquant votre nom, prénom, âge et nom d'établissement, à capcanal@mairie-lyon.fr. Si vous participez au concours en groupe, indiquez-le également par mail, et une personne pourra s'inscrire pour tout le groupe.

Le rendu du dossier doit être effectué avant le **7 Mars 2008** (date limite d'envoi, le cachet de la poste faisant foi) uniquement à :

**Cap Canal
Hôtel de Ville - 1, place de la Comédie
69205 Lyon cedex 01**

ARTICLE IV : le jury

Un jury composé de professionnels de l'éducation (IUFM, Délégation à l'Education de la Ville de Lyon et de la Région Rhône-Alpes), des médias (un représentant de la chaîne Cap Canal, un producteur, un réalisateur) sélectionnera les trois premiers projets reçus. Il évaluera votre travail en fonction de :

- l'originalité du sujet choisi et du concept proposé,
- la qualité et la précision des recherches,
- la cohérence du déroulement et du contenu de l'émission,

Les trois projets jugés les plus originaux seront officiellement présentés à l'ensemble des équipes participantes **lundi 17 mars** à Lyon. Un jury sélectionnera le projet qui sera effectivement réalisé et diffusé par **Cap Canal**. Cette manifestation sera l'occasion d'un débat entre un journaliste de renom de la télévision nationale et un groupe d'élèves sur le thème « La TV sert-elle la démocratie ? ».

ARTICLE V : les prix

Un seul prix : la réalisation de l'émission et sa diffusion à l'antenne. Des lots de consolation sont prévus pour tous les participants, en particulier des places de spectacle au Théâtre Nouvelle Génération. Les vainqueurs seront prévenus par courrier, téléphone ou mail et se verront remettre leur prix par l'équipe de Cap Canal.

ARTICLE VI : les droits réservés aux organisateurs

Les concurrents s'engagent à réserver aux organisateurs du concours et à leurs partenaires tous les droits d'exploitation et de reproduction sur les oeuvres qu'ils présentent.

ARTICLE VII : acceptation du présent règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

